



ORDRE du JOUR
du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 FEVRIER 2017 à 18h30

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Construction du gymnase - Approbation de l'avant-projet définitif, du plan de financement prévisionnel et des demandes de subventions - annule et remplace la délibération N°2016-10-092 du 19 octobre 2016	Monsieur le Maire
N°2	Plan Local d'Urbanisme - Instauration du sursis à statuer pendant la période d'élaboration du PLU	Monsieur Marcel RODRIGUEZ
N°3	Acquisition d'un bien immobilier au lieu-dit La Cruvière section AL N°216	Monsieur le Maire
N°4	Adhésion à la charte handicap « Vacances et loisirs non spécialisés »	Madame Aurélie FOUCHARD
N°5	Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2016	Monsieur le Maire
N°6	Bilan annuel des Marchés Publics conclus en 2016	Monsieur le Maire
N°7	Rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges - CLETC - relatif au transfert de compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »	Monsieur le Maire
&	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	

Le Maire de Milhaud
 Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole



Jean-Luc DESCLOUX